

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04856

Numéro SIREN : 841 236 607

Nom ou dénomination : A+M

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/010307

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Compte de résultat

DocuSigned by:

Julien MONET

AD6BCB89F61F495

	France	Exportations	30/09/2020	30/09/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				

	30/09/2020	30/09/2019
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total produits d'exploitation (I)		
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	6 887	20 980
Impôts, taxes et versements assimilés	-164	164
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total charges d'exploitation (II)	6 723	21 144
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 723	-21 144
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation	60 000	54 200
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	60 000	54 200
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 937	5 386
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	6 937	5 386
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	53 063	48 814
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	46 340	27 670

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Compte de résultat (suite)

	30/09/2020	30/09/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	60 000	54 200
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 660	26 530
BENEFICE OU PERTE	46 340	27 670

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2020	Net 30/09/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	402 500		402 500	402 500
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	402 500		402 500	402 500
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	54 200		54 200	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 307		2 307	84
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	56 507		56 507	84
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	459 007		459 007	402 584
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Bilan passif

	30/09/2020	30/09/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 384	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 286	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	46 340	27 670
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	124 010	77 670
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	310 466	302 342
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 000	3 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 531	19 408
Dettes fiscales et sociales		164
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	334 997	324 914
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	459 007	402 584
(1) Dont à plus d'un an (a)	256 059	253 694
(1) Dont à moins d'un an (a)	78 938	71 220
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	48	136
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Bureau de Lyon
11, chemin des Anciennes
Vignes - 69410 Champagne
au Mont d'Or - France
Tél : + 33 (0) 4 72 171 171
Fax : + 33 (0) 4 72 171 170
contact-lyon@altesis.fr

Annexe aux comptes annuels

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Annexe aux comptes annuels

A+M (ci-après "la Société")

Société par Actions Simplifiée au capital de € 50 000.

Siège social

32 Bis Quai Arloing

69 009 Lyon

France

Les notes et tableaux constituant l'Annexe font partie intégrante des Comptes Annuels de l'exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020. L'exercice précédent était d'une durée de 15 mois.

Sauf indication contraire, tous les montants portés ci-après sont exprimés en euros (€) hors taxes. Les symboles "k€" ou "000' " font référence à des milliers d'euros.

Les Comptes Annuels, arrêtés par le président, présentent les caractéristiques suivantes:

Total du bilan avant répartition	:	€ 459 007
Total des produits du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 60 000
Total des charges du compte de résultat (présenté en liste)	:	€ 13 660
Résultat net comptable (bénéfice)	:	€ 46 340

1. Activité de la Société, Faits marquants de l'exercice

La société exerce une activité de holding et une activité de conseil.

La crise sanitaire du Covid-19 qui sévit en France depuis le début de l'année 2020 n'a pas eu de répercussions sur la Société qui n'a d'ailleurs eu recours à aucune mesure de soutien (étatique ou autre) sauf le report de 6 mois d'une échéance d'emprunt pour k€ 54.

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Annexe aux comptes annuels

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Principes généraux, changement de méthode, dérogations aux principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales françaises et en particulier au règlement 2018-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Recours à des estimations

L'établissement des Comptes Annuels requiert que la Société procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, que la Direction juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.

2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

Inscription à l'actif

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique comprenant le coût d'acquisition ou de production, complété des coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et ses conditions d'exploitation. Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Identification des composants des immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

Perte de valeur des immobilisations: amortissements et dépréciations

Les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles présentant une durée d'utilisation limitée dans le temps font l'objet d'un amortissement.

En application des dispositions afférentes aux PME, l'amortissement des immobilisations est calculé sur la base de leur coût d'entrée dans le patrimoine de la Société et sur la durée d'usage admise fiscalement.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, un test de perte de valeur est mis en œuvre, qui consiste

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Annexe aux comptes annuels

à déterminer si la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs considérés est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est définie comme étant la plus élevée de la valeur vénale (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'usage. Cette dernière est déterminée en principe par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Synthèse des principales durées et méthodes d'amortissement

Nature des actifs	Amortissement comptable		Amortissement fiscal (*)	
	Durée	Mode	Durée	Mode
Logiciels acquis	3 ans	Linéaire		
Constructions	20 ans	Linéaire		
Agencements	10 ans	Linéaire		
Matériel industriel	10 ans	Linéaire		
Matériel informatique	3 ans	Linéaire		
Matériel de bureau	5 ans	Linéaire		
Mobilier	10 ans	Linéaire		

(*) mention uniquement en cas de différence avec le traitement comptable

2.4. Immobilisations financières

Titres de participations et titres immobilisés

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés:

- En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
- En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10% du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de titres de "Participations", les titres concernés sont reclassés à la rubrique "Autres participations". De la même manière, lorsque des circonstances le justifient, certains investissements représentant plus de 10% du capital d'une société sont qualifiés "d'Autres titres immobilisés". Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Annexe aux comptes annuels

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations concernent des contrats de prêt à moyen ou long terme passés avec les entités dans lesquelles la Société détient une participation.

Ces créances se distinguent des avances à court terme classées en compte courant (actif circulant).

Prêts, Autres immobilisations financières

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture.

Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

2.5. Provisions pour risques et charges, passifs éventuels

La comptabilisation d'une provision dépend de l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers entraînant probablement ou certainement une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

Les risques et charges liés à des éléments connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les impacts sont quantifiables ont fait l'objet de provisions. A défaut, ces risques et charges sont qualifiés de "Passif éventuel" dont mention est portée dans la suite de l'annexe.

Sont ainsi qualifiés de "Passif éventuel" les événements à l'origine:

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.6. Méthode de reconnaissance des revenus

Les revenus sont constitués principalement de la vente de biens et services objet de l'activité de la Société. Ils sont reconnus lors de la délivrance du service.

2.7. Produits financiers de participations

Les distributions des filiales et participations, ainsi que les quotes-parts de résultats de filiales sociétés de personnes sont enregistrées à la date de l'événement décidant la distribution. Lorsque les résultats font l'objet d'une clause statutaire d'attribution aux associés, ils sont constatés en date de clôture de la filiale ou participation.

2.8. Créances clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée en fonction des perspectives de recouvrement.

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Annexe aux comptes annuels

2.9. Disponibilités et comptes rattachés

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit".

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes.

2.10. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.11. Emprunts et dettes financières divers

Cette rubrique comprend notamment les comptes courants d'associés et les comptes courants des sociétés du groupe.

3. Précisions et commentaires sur les comptes

Cette rubrique est complétée par les tableaux de détail sur les comptes présentés en fin de l'Annexe.

3.1. Tableau des filiales et participation

Ventilation des titres par nature	Exercice clos le	Capital	Capitaux propres autres que le capital et le résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur brute des titres détenus	Dépréciation	Valeur nette des titres détenus	Prêts & avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avais donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultats nets du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
-----------------------------------	------------------	---------	---	-------------------------------	---------------------------------	--------------	---------------------------------	--	--------------------------------------	--	---	---

Filiales (plus de 50% du capital détenu) et titres assimilés

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Participations (de 10% à 50% du capital détenu) et titres assimilés

Monet et Associés	30.09.2020	42 000		22,38%	402 500	0	402 500	-	-	5 518 342	160 726	60 000
-------------------	------------	--------	--	--------	---------	---	---------	---	---	-----------	---------	--------

Autres titres immobilisés et titres assimilés (moins de 10% du capital détenu)

												-
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

4. Engagements et hors bilan

4.1. Garanties relatives aux dettes bancaires

Les dettes bancaires, d'un montant à l'origine de k€ 350 et présentant un solde en date de clôture de k€ 302, font l'objet des garanties suivantes accordées au bénéfice des établissements financiers les ayant octroyées :

- Nantissement de 235 actions de la société Monet et associés
- Caution solidaire de Monsieur Julien Monet et Madame Véronique Bourgeois à hauteur de € 50 000

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Annexe aux comptes annuels

4.2. Engagements relatifs au personnel salarié

Néant

4.3. Actions de préférence

La société détient uniquement des actions de préférence de la société Monet & Associés donnant droit à un dividende précipitaire et cumulatif de k€60 par an. Le montant cumulé total des dividendes précipitaires est plafonné à k€420. Dès lors que ce plafond a été atteint, les actions de préférence seront privées de leur droit à dividende jusqu'à ce que les détenteurs des actions ordinaires aient reçu sous forme de dividendes une somme cumulée au moins égale au montant total des dividendes qu'ils auraient perçus, sur une base strictement proportionnelle, à l'occasion des dividendes précipitaires perçus depuis la souscription de leurs actions. Compte tenu des dividendes précipitaires attribués à la société A+M (k€114) ainsi que des dividendes versés aux associés titulaires d'actions de catégorie O depuis l'émission et la conversion des actions de préférence, le montant des dividendes complémentaires qu'auraient reçu les détenteurs d'actions de catégorie O en l'absence de ce dispositif serait de k€74 au 30 septembre 2020.

5. Autres informations prescrites par la loi ou significatives

5.1. Rémunération des dirigeants

Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

5.2. Evènements subséquents

Aucun évènement subséquent significatif n'est à signaler à l'exception de nouvelles mesures de confinement de la population instaurées par le gouvernement pour lutter contre la pandémie de Covid-19 à compter de la fin octobre 2020 dont les conséquences ne peuvent être évaluées en date des présentes.

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	402 500			402 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	402 500			402 500
ACTIF IMMOBILISE	402 500			402 500

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 54 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	54 200	54 200	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	54 200	54 200	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 50 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Parts sociales ordinaires	50 000			50 000
TOTAL	50 000			50 000

Exercice de 12 mois clos le 30 septembre 2020

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 334 997 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	48	48		
- à plus de 1 an à l'origine	310 418	54 359	203 311	52 748
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 000	3 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 531	21 531		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	334 997	78 938	203 311	52 748
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 000 euros.

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 261
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	947
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	9 208

A+M
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 5 0000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 32 BIS, QUAI ARLOING, 69009 LYON
841 236 607 RCS LYON
(« LA SOCIETE »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant dans les conditions prévues par les statuts, sur proposition du président,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 340,00 euros
au compte « Réserve légale » pour	2 317,00 euros

Le solde, soit	44 023,00 euros
En totalité au compte "Autres réserves".	

PREND ACTE qu'aucune distribution antérieure de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

DocuSigned by:

AD6BCB89F61F495...